

Changements de structures et emploi dans les années 2000 au Canada

Gilles Grenier

Volume 29, numéro 2, 1998

L'économie du XXI^e siècle de François Perroux à la mondialisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703882ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703882ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grenier, G. (1998). Changements de structures et emploi dans les années 2000 au Canada. *Études internationales*, 29(2), 391–404.
<https://doi.org/10.7202/703882ar>

Résumé de l'article

Ce texte fait une analyse de quatre types de transformations qui ont affecté le marché du travail canadien et qui continueront à le faire au cours du prochain siècle. Premièrement, sur le plan de la démographie, le marché du travail s'est caractérisé par le vieillissement de la population et par l'abaissement de l'âge à la retraite. Deuxièmement, la répartition sectorielle des emplois a beaucoup changé, avec une forte augmentation de la part relative du secteur des services au détriment de celle du secteur des biens. Troisièmement, le chômage a fortement augmenté au cours des dernières décennies. Quatrièmement, la répartition du revenu et de la richesse a évolué vers un accroissement des inégalités. Ces changements sont étudiés dans un contexte canadien, mais on observe des tendances semblables dans d'autres pays industrialisés. Le texte essaie ensuite de faire des projections pour l'avenir. On identifie trois facteurs importants qui pourraient changer la nature du marché du travail dans les premières décennies du vingt et unième siècle. Premièrement, il y aura moins de jeunes qui se joindront au marché du travail et le taux d'activité des femmes n'augmentera pas aussi vite qu'il ne l'a fait dans le passé, ce qui fait que le marché du travail sera moins encombré. Deuxièmement, suite aux besoins reliés au vieillissement de la population, il devrait y avoir de l'emploi pour les jeunes qui se joindront au marché du travail. Troisièmement, le rythme des changements structurels devrait diminuer dans l'avenir. Le marché du travail de demain, quoique très différent de celui d'aujourd'hui, pourrait donc être caractérisé par une plus grande stabilité.

Changements de structures et emploi dans les années deux mille au Canada

Gilles GRENIER*

RÉSUMÉ : Ce texte fait une analyse de quatre types de transformations qui ont affecté le marché du travail canadien et qui continueront à le faire au cours du prochain siècle. Premièrement, sur le plan de la démographie, le marché du travail s'est caractérisé par le vieillissement de la population et par l'abaissement de l'âge à la retraite. Deuxièmement, la répartition sectorielle des emplois a beaucoup changé, avec une forte augmentation de la part relative du secteur des services au détriment de celle du secteur des biens. Troisièmement, le chômage a fortement augmenté au cours des dernières décennies. Quatrièmement, la répartition du revenu et de la richesse a évolué vers un accroissement des inégalités. Ces changements sont étudiés dans un contexte canadien, mais on observe des tendances semblables dans d'autres pays industrialisés. Le texte essaie ensuite de faire des projections pour l'avenir. On identifie trois facteurs importants qui pourraient changer la nature du marché du travail dans les premières décennies du vingt et unième siècle. Premièrement, il y aura moins de jeunes qui se joindront au marché du travail et le taux d'activité des femmes n'augmentera pas aussi vite qu'il ne l'a fait dans le passé, ce qui fait que le marché du travail sera moins encombré. Deuxièmement, suite aux besoins reliés au vieillissement de la population, il devrait y avoir de l'emploi pour les jeunes qui se joindront au marché du travail. Troisièmement, le rythme des changements structurels devrait diminuer dans l'avenir. Le marché du travail de demain, quoique très différent de celui d'aujourd'hui, pourrait donc être caractérisé par une plus grande stabilité.

ABSTRACT : This paper analyses four types of transformations that have affected the labour market and that will continue to do so during the next century in Canada. Firstly, on the demographic side, the labour market has been characterized by population aging and by a reduction in the retirement age. Secondly, the sectoral distribution of employment has changed substantially, with a significant increase in the relative share of employment in the service sectors compared to that in the goods producing sectors. Thirdly, unemployment has increased markedly during the last decades. Fourthly, the distribution of income and wealth has evolved toward an increase in inequality. Those changes are analysed in a Canadian context, but similar trends have been observed in other developed countries. The paper continues with an attempt to project the future. Three factors are identified that may change the nature of the labour market in the first decades of the twenty first century. Firstly, there will be fewer young people joining the labour market and women's labour force participation will not increase as fast as it did in the past, with the result that the labour market will be less crowded. Secondly, because of the needs of an aging population, there should be jobs for younger workers entering the labour market. Thirdly, the pace of the structural changes should decrease. The labour market of tomorrow, although it will be very different from the one of today, could be characterized by greater stability.

* Professeur et directeur, Département de science économique de l'Université d'Ottawa. L'auteur remercie Marcelle Genné et David Gray pour leurs commentaires.

Au cours des dernières décennies, des changements structurels importants ont profondément affecté les économies des pays industrialisés. Ainsi, le progrès technologique a continué à se manifester et les échanges commerciaux se sont de plus en plus mondialisés. Ces événements ont certes eu des effets bénéfiques, permettant entre autres aux consommateurs d'obtenir des biens et des services à meilleurs prix, mais il y a aussi eu des effets secondaires néfastes sur certains groupes de la société. Une des conséquences de ces bouleversements est que les caractéristiques des travailleurs et des emplois ont beaucoup évolué. On retrouve de plus en plus de travailleurs qui occupent des emplois dits précaires ou non standards, soit des postes à temps partiel, des emplois à temps plein mais de durée limitée et du travail autonome. Il y a également plusieurs personnes qui sont sans emploi durant de longues périodes. Certains aspects de ces nouveaux aménagements du travail peuvent avoir l'avantage de donner plus de flexibilité au marché de l'emploi ; par exemple, certains préfèrent le travail à temps partiel pour des raisons familiales ou personnelles, alors que d'autres se voient plus ou moins forcés d'accepter ce genre de situation.

Les groupes qui ont été traditionnellement moins attachés au marché du travail, comme les femmes, et ceux qui se sont joints récemment à ce marché, comme les jeunes et les nouveaux immigrants, sont peut-être plus affectés que les autres par ces changements. Pour plusieurs personnes, la possibilité d'avoir un emploi stable et bien rémunéré durant l'ensemble de la vie active et de pouvoir jouir d'une retraite paisible est loin d'être assurée.

Ce texte a pour objectif d'évaluer comment les modifications du passé vont se répercuter dans l'avenir, plus précisément durant les quelque dix ou vingt premières années du vingt et unième siècle. On va tenter de dégager certaines tendances qui permettront de voir comment le marché du travail canadien évoluera. Ainsi, il est probable que certains changements vont continuer à se manifester dans le prochain siècle, mais des tendances nouvelles vont aussi apparaître.

La discussion sera organisée autour de l'analyse de quatre types de transformations qui ont affecté et qui affecteront le marché du travail. Le premier concerne les caractéristiques démographiques de la population et des travailleurs, plus précisément le vieillissement et la tendance actuelle vers l'abaissement de l'âge à la retraite. Le second se rapporte à l'évolution de la répartition sectorielle des emplois, à savoir l'augmentation de la part relative du secteur des services au détriment de celle du secteur des biens. On va considérer en troisième lieu le problème du chômage qui frappe une partie de plus en plus grande de la population. Enfin, le quatrième type de transformation concerne la répartition du revenu et de la richesse et la tendance apparente vers l'accroissement des inégalités. Ces changements seront étudiés dans un contexte canadien, mais on observe des tendances semblables dans d'autres pays industrialisés. L'exposé se terminera par une tentative de synthèse de l'ensemble de ces modifications dont le but sera de projeter l'état du marché du travail canadien au-delà des années deux mille.

I – La démographie

A — Le vieillissement de la population

Il est bien connu que la population des pays développés est en train de vieillir. Ainsi, au Canada, la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus est passée de 8,1 % en 1971 à 11,4 % en 1991. Le principal facteur à la source de ce vieillissement est la baisse de la fécondité. Après le *baby boom* des années cinquante et du début des années soixante, les familles canadiennes ont eu de moins en moins d'enfants. Les taux de fécondité actuels de la population canadienne, tout comme ceux des pays industrialisés, ne permettent plus le renouvellement des populations. L'arrivée de nouveaux immigrants permet à la croissance de la population de se poursuivre, mais elle n'affecte pas la structure d'âges de façon substantielle. La raison en est que les immigrants, même s'ils sont en moyenne un peu plus jeunes que la population née dans le pays d'accueil, se répartissent à travers tous les groupes d'âges d'une façon qui ne diffère pas sensiblement de celle du reste de la population. La baisse de la mortalité a aussi contribué au vieillissement de la population, mais moins que la baisse de la fécondité. Par ailleurs, la mortalité aura un effet plus important dans l'avenir sur l'évolution de la structure d'âges.

Étant donné que les facteurs qui influent sur la répartition par âges de la population ne changent pas rapidement (sauf peut-être l'immigration qui peut varier considérablement en fonction de facteurs économiques et politiques) et que les personnes âgées des premières décennies du prochain siècle sont déjà nées, on peut projeter assez précisément la structure d'âges future de la population canadienne. Le vieillissement de la population va se poursuivre et même s'accélérer au vingt et unième siècle quand la génération du *baby boom* atteindra les âges avancés. Selon une hypothèse de « croissance moyenne » de Statistique Canada (voir tableau 1), la proportion de la population âgée de 65 ans ou plus sera de 12,7 % en 2001, de 14,0 % en 2011 et de 17,8 % en 2021.

Le vieillissement de la population entraînera des besoins nouveaux, entre autres dans les services sociaux et les soins de santé, qui devront être fournis par les générations plus jeunes. Le fardeau que devront porter les générations en âge de travailler s'alourdira donc. Par ailleurs, il est intéressant de noter que le vieillissement de la population jusqu'à maintenant a été moins prononcé au Canada que dans d'autres pays. Ainsi, plusieurs pays d'Europe ont déjà atteint à l'heure actuelle les niveaux projetés de vieillissement pour le Canada à la fin de la première décennie du prochain siècle.

B — L'abaissement de l'âge à la retraite

On remarque un phénomène important au cours des dernières décennies, celui d'une tendance à la baisse des taux d'activité des personnes âgées ou moyennement âgées. Le tableau 2 montre par exemple qu'il y a présentement

au Canada approximativement un homme sur trois âgé de 55 à 64 ans qui ne fait pas partie de la population active, alors que c'était le cas de seulement un sur cinq en 1971. La tendance à la baisse est aussi très nette chez les hommes de 65 ans et plus. La situation chez les femmes n'est pas aussi claire que celle chez les hommes. Il y a eu augmentation du taux d'activité chez les femmes âgées de 55 à 64 ans, mais l'accroissement au cours de la période a été moindre que celui chez l'ensemble des femmes. En fait, la situation pour les femmes âgées semble être le résultat de deux tendances qui s'opposent. D'une part, il y a eu tendance à la hausse des taux d'activité des femmes en général, mais d'autre part, la tendance est vers la diminution chez les personnes âgées en général.

Tableau 1
Projections démographiques, répartition de la population par groupe d'âges, scénario de croissance moyenne, Canada, 1991-2021

Année	Groupe d'âges			Total
	0-17	18-64	65 +	
1991	24,8 %	63,8 %	11,4 %	100 %
1996	24,7 %	63,5 %	11,8 %	100 %
2001	23,2 %	64,1 %	12,7 %	100 %
2006	22,1 %	64,8 %	13,1 %	100 %
2011	21,0 %	65,0 %	14,0 %	100 %
2016	20,3 %	63,8 %	15,9 %	100 %
2021	19,9 %	62,3 %	17,8 %	100 %

Source: Statistique Canada, catalogue 91-520.

La baisse des taux d'activité des hommes âgés est évidemment fortement reliée au phénomène de la diminution de l'âge à la retraite. Dans un contexte de changement structurel où plusieurs employeurs sont contraints de réduire leurs effectifs et où un grand nombre de personnes se cherchent un emploi, la retraite anticipée du personnel plus âgé est souvent perçue comme la façon la moins pénible d'atteindre les objectifs désirés. Dans la majorité des cas, ces travailleurs sont contents de prendre leur retraite car les conditions qu'on leur fait sont avantageuses. Ces conditions découlent la plupart du temps des droits qu'ils ont acquis à l'intérieur de leur organisation, notamment à cause de leur ancienneté. Plusieurs fonds de pension ont dégagé des surplus qui permettent cette générosité. Cependant, cela n'exclut pas qu'un certain nombre de travailleurs qui auraient voulu conserver leur poste se voient plus ou moins forcés de se retirer.

On ne peut pas prédire précisément l'évolution des taux d'activité des personnes âgées. Il est probable que la tendance vers la diminution de l'âge à la retraite va se poursuivre durant quelques années, mais certains facteurs vont contribuer à l'atténuer, et probablement même à la renverser, quand le fardeau financier d'une population vieille deviendra plus lourd à porter. En effet, avec l'augmentation du nombre de travailleurs âgés, il sera de plus en plus coûteux pour les entreprises et les gouvernements de leur offrir des conditions de retraite anticipée avantageuses.

Tableau 2
Taux d'activité pour certains groupes d'âges selon le sexe,
Canada, 1971-1991

	1971	1981	1986	1991
Hommes	76 %	78 %	77 %	75 %
55-64	80 %	77 %	71 %	67 %
65 +	24 %	16 %	14 %	14 %
Femmes	40 %	52 %	55 %	58 %
55-64	34 %	35 %	36 %	39 %
65 +	8 %	6 %	4 %	6 %

Source : Recensements du Canada.

II – Structure sectorielle de l'emploi

A — Déplacement vers le secteur des services

Au cours du vingtième siècle, la répartition des emplois selon les secteurs d'activité économique a fortement évolué. Les travailleurs se sont graduellement déplacés de l'agriculture vers les manufactures, et ensuite des manufactures vers les services. Ainsi, alors qu'en 1911 seulement 34 % des travailleurs canadiens œuvraient dans les secteurs de services, c'était le cas de 44 % d'entre eux en 1951 et de 59 % en 1967¹.

Le tableau 3 présente pour deux années relativement récentes, soit 1986 et 1991, la répartition de l'emploi au Canada par secteur d'activité, en regroupant les secteurs selon qu'ils produisent des biens ou des services². À l'intérieur des secteurs de services, à la suite du Conseil économique du Canada (1990), on distingue de plus trois catégories en fonction du genre d'activité économique qu'on y pratique. Ces catégories, qui sont les (services dynamiques), les services traditionnels et les services non commerciaux, montrent

1. Ces chiffres sont tirés du Conseil économique du Canada (1990).
2. Les chiffres du tableau 3 sont basés sur la classification des industries de Statistique Canada de 1980, alors que ceux cités auparavant dans le texte sont basés sur celle de 1970. Ils ne sont donc pas directement comparables.

bien la diversité des secteurs de services. Ainsi, les services dynamiques sont souvent tournés vers les marchés extérieurs et comprennent beaucoup d'emplois qualifiés et bien rémunérés, qui peuvent être par ailleurs plus ou moins stables. Les services traditionnels comprennent des activités qui se font à un niveau plutôt local et plusieurs des emplois qu'ils génèrent sont instables et exigent peu de qualifications. De leur côté, les services non commerciaux sont en partie ou totalement à charge des gouvernements. Pour cette raison, les emplois y ont été traditionnellement assez stables et bien rémunérés, mais c'est de moins en moins le cas de nos jours.

Tableau 3
Répartition de l'emploi selon le secteur d'activité, Canada, 1986, 1991

	1986	1991
Biens		
Industries primaires	6,8 %	6,2 %
Manufactures	17,2 %	14,7 %
Construction	6,0 %	6,6 %
Total partiel	30,0 %	27,5 %
Services dynamiques		
Transport et entreposage	4,4 %	4,1 %
Communications	3,2 %	3,4 %
Commerce en gros	4,6 %	4,3 %
Finances	3,6 %	4,1 %
Services immobiliers	1,8 %	1,6 %
Services aux entreprises	4,6 %	5,6 %
Total partiel	22,2 %	23,1 %
Services traditionnels		
Commerce de détail	12,6 %	12,9 %
Hébergement et restauration	6,3 %	6,4 %
Autres services	6,4 %	6,6 %
Total partiel	25,3 %	25,9 %
Services non commerciaux		
Administration publique	7,6 %	7,8 %
Santé et services sociaux	8,2 %	9,0 %
Éducation	6,6 %	6,8 %
Total partiel	22,4 %	23,6 %
Total des services	69,9 %	72,6 %
Total	100 %	100 %

Source : Statistique Canada, Catalogue 93-326 (Données des recensements selon la classification des industries de 1980).

On observe du tableau 3 que, même pour cette période relativement courte de cinq ans, il y a eu une croissance assez significative de la part de l'emploi dans les secteurs des services, celle-ci passant de 69,9 % à 72,6 %. De plus, cette croissance s'est manifestée pour chacune des trois grandes catégories de services représentées, quoique pas dans tous les sous-secteurs. Par exemple, les sous-secteurs Transport et entreposage, Commerce en gros et Services immobiliers ont subi une légère diminution de leur part relative durant la période. Par ailleurs, parmi les secteurs de production de biens, c'est dans les manufactures que la part de l'emploi a subi le fléchissement le plus important, passant de 17,2 % à 14,7 %.

Cette baisse de la part de l'emploi dans les manufactures est en partie reliée au phénomène de déplacement de travailleurs qu'on observe depuis un certain temps, suite aux fermetures d'usines ou aux réaménagements des structures de production de plusieurs entreprises. La plupart du temps, ces travailleurs sont forcés de quitter des emplois qu'ils croyaient stables pour se retrouver avec des emplois moins bien rémunérés et qui offrent moins de sécurité, s'ils ne sont pas simplement en chômage. Certains parmi les plus âgés peuvent se voir dans l'obligation de prendre une retraite anticipée. Les coûts sociaux associés à ces déplacements sont élevés et, jusqu'à maintenant, on n'a pas réussi à mettre en œuvre des programmes efficaces de reconversion de ces travailleurs.

B — Causes des changements

Divers facteurs peuvent expliquer la croissance de l'emploi dans les secteurs de services. Du côté de la demande, on a observé que la propension à dépenser son revenu dans l'achat de services, plutôt que dans l'achat de biens, a eu tendance à augmenter à mesure que les revenus s'accroissaient. Il y a aussi un facteur important du côté de l'offre qui est relié aux différences dans l'accroissement de la productivité. Il est bien connu que la productivité dans les industries de services a augmenté beaucoup moins vite que celle dans les industries de production de biens, avec le résultat qu'on peut produire une même combinaison de biens et de services en utilisant relativement moins de travailleurs dans le secteur des biens.

Des facteurs à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande ont pu jouer un rôle dans l'accroissement de la part de l'emploi dans les services, mais une étude récente³ conclut que ceux provenant de l'offre, c'est-à-dire reliés à l'évolution de la productivité, sont les plus importants. Il s'agirait donc d'un phénomène relié principalement à l'évolution de la technologie. Par ailleurs, l'augmentation de l'utilisation de services par les industries productrices de biens, entre autres à cause de la sous-traitance, a aussi contribué à accroître le

3. Jarosław WIECZOREK, « La répartition de l'emploi entre secteurs : son évolution dans le monde, le déplacement vers les services », *Revue internationale du travail*, volume 134, n° 2, pp. 205-226.

nombre d'emplois observés dans les secteurs de services⁴. La mondialisation de l'économie, dont une des conséquences est la concentration de la production de certains biens de base dans les pays du tiers monde à bas salaires, n'est pas non plus étrangère au phénomène observé dans les pays développés.

La croissance de l'emploi dans le secteur des services peut avoir des avantages et des inconvénients. On a mentionné que ce secteur est très diversifié, comprenant à la fois de bons et de moins bons emplois. Par exemple, les services dynamiques incluent beaucoup d'emplois de haute technologie bien payés. Mais par contre, on retrouve dans les secteurs de services beaucoup d'emplois à faible rémunération, par exemple dans les services traditionnels d'hébergement et d'hôtellerie. Les emplois précaires dont on a parlé en introduction sont souvent le domaine des secteurs des services. Les femmes se retrouvent plus que les hommes dans ces secteurs. D'un côté c'est un avantage pour elles étant donné la croissance des emplois ; mais d'un autre côté, les emplois qu'elles ont ne sont pas comparables aux emplois traditionnels détenus par des hommes.

Il est à prévoir que cette tendance vers l'accroissement de la part des emplois dans les secteurs des services se poursuivra dans les années deux mille. Il est probable en effet que la production de biens continuera à exiger de moins en moins de main-d'œuvre. La mondialisation de l'économie va aussi se poursuivre, avec une concentration de la production de plusieurs biens dans les pays en développement.

Certaines des caractéristiques associées aux secteurs de services, dont la précarité de plusieurs emplois, ne disparaîtront pas de si tôt. Mais on peut penser aussi que le rythme des changements sera moins rapide que dans les dernières années, ce qui permettra du moins à certains travailleurs de stabiliser leur situation. Par exemple, plusieurs bouleversements récents du marché du travail sont reliés aux innovations dans l'informatique ; celles-ci vont sûrement continuer à se faire, mais probablement à un rythme plus lent que par le passé. Il y aura donc peut-être moins de problèmes d'ajustement dans les premières décennies du prochain siècle.

III – Le chômage

A — La croissance du chômage

Le chômage est le fléau des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Au Canada et dans plusieurs pays d'Europe, il y a eu une très forte augmentation des niveaux de chômage au cours des dernières décennies. Par ailleurs, d'autres pays, comme les États-Unis et le Japon, s'en sont mieux tirés. Pour donner une idée du changement à long terme au Canada, on peut regarder l'évolution du taux de chômage par décennie. Ainsi, durant les années

4. CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA, *L'Emploi au futur : tertiarisation et polarisation*, Un rapport de synthèse du Conseil économique du Canada, Ottawa.

cinquante, le taux de chômage moyen au Canada se situait aux alentours de 4 % ; il est passé à 5 % durant les années soixante, à 6,7 % durant les années soixante-dix et à 9,5 % durant les années quatre-vingt⁵. Après chaque récession, le taux de chômage se stabilisait à un niveau supérieur à celui où il était après la récession précédente. Un autre phénomène important relié à l'accroissement du taux de chômage est la forte augmentation de la durée du chômage. Ainsi, la durée moyenne d'une période de chômage au Canada est passée de 15 semaines en 1981 à 25 semaines en 1993⁶.

B — Hystérèse du chômage

Diverses raisons ont été évoquées pour expliquer cette forte croissance du chômage que l'on retrouve dans plusieurs pays. Parmi les théories les plus populaires à l'heure actuelle, mentionnons celles qui ont mis l'accent sur le phénomène appelé hystérèse du chômage. Ce terme signifie que le taux de chômage d'équilibre à long terme (qu'on appelle aussi le taux de chômage naturel), au lieu d'être déterminé de façon exogène comme on le croyait auparavant, varie en fonction des fluctuations à court terme du taux de chômage. Plus précisément, la tendance à la hausse du taux de chômage à long terme s'est manifestée à chaque fois qu'un ralentissement de l'économie provoquait une hausse temporaire du chômage.

On peut expliquer le phénomène d'hystérèse du chômage de diverses façons. Il y a par exemple le modèle bien connu dit « Insider-Outsider » de Lindbeck et Snower⁷. Selon ce modèle, les contrats salariaux sont négociés entre les employeurs et les employés qui travaillent dans une organisation quelconque à un moment donné (on appelle ces derniers les « insiders ») de façon à maintenir les emplois de ceux qui y sont déjà. Lorsqu'il arrive une récession et que la demande baisse de façon non prévue, des travailleurs qui avaient autrefois des emplois stables et bien rémunérés au sein de l'organisation sont congédiés et relégués aux rangs des « outsiders », c'est-à-dire de ceux qui ne font pas partie de l'organisation. Par la suite, quand les contrats sont renégociés, ils le sont uniquement en fonction du maintien des emplois des insiders qui restent. Selon cette théorie, le nombre de travailleurs exclus, les outsiders, augmente avec le temps. Notons que les outsiders occupent des emplois précaires ou encore sont en chômage. On a donc comme résultat que ce processus génère une augmentation à long terme du chômage.

Une autre explication possible du phénomène d'hystérèse du chômage est reliée à la dépréciation du capital humain des chômeurs de longue durée. Comme on l'a noté, la durée du chômage a beaucoup augmenté au Canada

5. Surendra GERA, dir., *Le chômage au Canada: une vue rétrospective et prospective*, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1991, p. 2.

6. Andrew SHARPE, « An Analysis of the Canada-U.S. Unemployment Rate Gap », texte présenté à la réunion de American Economics and Finance Association, San Francisco, 1996, tableau 4.

7. Assar LINDBECK et Dennis J. SNOWER, *The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment*, Cambridge, The MIT Press, 1988.

depuis quelque temps. Quand une personne demeure en chômage pour une longue période, il y a de fortes chances que ses capacités de travail et sa productivité se détériorent de façon irréversible. La conséquence de cela est que cette personne ne peut plus accéder à des emplois du genre de celui qu'elle détenait avant d'être au chômage. Ici encore, cette personne continuera à être chômeur ou, tout au plus, occupera de façon épisodique des emplois précaires. Le résultat est encore une fois une augmentation du chômage à long terme.

On a proposé d'autres facteurs explicatifs de l'hystérèse et de la persistance du chômage. Mais en fait, peu importe la raison, il y a une conséquence qui est commune à toutes les théories. Avec le temps, le nombre de travailleurs exclus du système productif augmente et leurs chances de réintégrer ce système s'amenuisent peu à peu. On se retrouve donc avec un groupe désavantagé de personnes réduites à des périodes intermittentes de chômage et d'emplois précaires de façon plus ou moins permanente.

En ce qui concerne l'avenir, il faut bien admettre que les perspectives ne sont pas roses pour les personnes qui sont déjà prises dans cet engrenage de l'exclusion. Peut-être que des programmes agressifs de formation de main-d'œuvre, de création d'emplois ou de partage du travail pourront venir à bout du problème, mais ça ne sera pas facile. On peut même dire qu'une génération de travailleurs a plus ou moins été sacrifiée. Par ailleurs, la situation pourrait être différente pour les générations futures. Un avantage de celles-ci est qu'elles seront moins nombreuses. Elles feront donc leur entrée dans un marché du travail qui sera moins encombré que le marché actuel et il est possible que les choses soient meilleures pour elles. Leurs chances d'accéder aux emplois et de les garder seront peut-être meilleures que celles des générations présentes de chômeurs.

IV – Les inégalités

Le dernier type de changement analysé dans ce texte concerne l'accroissement des inégalités. Il s'agit d'une préoccupation peut-être plus récente que celles notées plus haut. Ainsi, on a fait beaucoup état, notamment aux États-Unis, de la soi-disant disparition de la « classe moyenne ». On a observé dans plusieurs pays depuis les années soixante-dix et quatre-vingt une augmentation de la polarisation entre les différents types d'emplois; celle-ci s'est manifestée en particulier dans les disparités de salaires, de qualifications et de conditions de travail. D'une certaine façon, ce changement découle des précédents. Ainsi, le fait que plusieurs travailleurs soient en chômage pendant de longues périodes a pour conséquence d'accentuer les écarts de revenus entre ceux qui travaillent tout le temps et ceux qui ne travaillent que de façon intermittente. De plus, les changements sectoriels notés plus haut ont eu pour effet d'accroître la diversité dans les types d'emplois. Les emplois traditionnels dans les secteurs de production de biens avaient des caractéristiques assez homogènes; ils étaient généralement à temps plein, relativement stables et

bien rémunérés. Leurs exigences sur le plan des acquis professionnels étaient souvent assez faibles. Par contre, les emplois dans les secteurs de services sont plus hétérogènes. On retrouve d'une part de bons emplois, par exemple, ceux dans les secteurs de haute technologie; mais d'autre part, comme on l'a noté, de nombreux emplois dans les secteurs des services sont de type non standard.

Au Canada, ces faits ont été documentés dans diverses études. Morissette, Myles et Picot⁸ ont analysé l'évolution des gains hebdomadaires depuis 1969. Une des conclusions de cette étude est que l'accroissement de l'inégalité est attribuable principalement à l'augmentation des variations dans les heures travaillées. Les auteurs observent de plus que la corrélation entre le salaire horaire et les heures travaillées a augmenté à travers le temps. Autrement dit, ce sont ceux qui commandent un salaire horaire élevé qui travaillent le plus, et cette tendance est allée en s'accroissant. Dans une autre étude⁹, Morissette note trois facteurs importants associés à l'augmentation de l'inégalité des gains au Canada: diminution des salaires réels des jeunes dans les années quatre-vingt, baisse appréciable de la proportion de personnes qui travaillent entre 35 et 40 heures par semaine, et augmentation des heures travaillées pour ceux qui ont un salaire élevé. Ses calculs empiriques l'amènent aussi à conclure qu'environ 30 % de la croissance des inégalités est due aux changements sectoriels.

Étant donné l'importance des revenus provenant du travail dans l'ensemble des revenus, l'augmentation de l'inégalité des gains salariaux s'est reflétée dans l'inégalité des revenus familiaux totaux. Blackburn et Bloom¹⁰ ont comparé la répartition des revenus familiaux au Canada et aux États-Unis durant les années quatre-vingt. Une de leurs conclusions est que, alors que l'inégalité des gains salariaux s'est accrue approximativement de la même façon dans les deux pays, l'inégalité des revenus familiaux totaux est demeurée beaucoup moindre au Canada qu'aux États-Unis. Les auteurs attribuent cet état de fait à la présence de programmes sociaux plus généreux au Canada, qui ont eu pour effet d'atténuer l'augmentation des écarts générés par le marché du travail. Beach et Slotsve¹¹ ont calculé divers indices de polarisation des gains individuels et des revenus familiaux pour le Canada de 1972 à 1992. Contrairement à l'opinion répandue, leurs résultats indiquent que la polarisation a peu

-
8. R. MORISSETTE, J. MYLES et G. PICOT, « L'inégalité des gains au Canada: le point sur la situation », Groupe d'analyse des entreprises et du marché du travail, Direction des études analytiques, Document de recherche, Ottawa, Statistique Canada, 1994.
 9. R. MORISSETTE, « Pourquoi l'inégalité des gains hebdomadaires a-t-elle augmenté au Canada? », Direction des études empiriques, Document de recherche, Ottawa, Statistique Canada, 1995.
 10. McKinley BLACKBURN et David E. BLOOM, « The Distribution of Family Income: Measuring and Explaining Changes in the 1980s for Canada and the United States », dans David CARD et Richard FREEMAN, dir., *Small Differences that Matter: Labor Markets and Income Maintenance in Canada and the United States*, Chicago, University of Chicago Press, 1993, pp. 233-266.
 11. Charles M. BEACH et George A. SLOTSVE, *Are We Becoming Two Societies?*, Toronto, C.D. Howe Institute, 1996.

augmenté au Canada durant cette période. La polarisation des gains individuels a augmenté chez les hommes, mais elle a diminué chez les femmes. Les résultats pour les deux sexes s'annulent en grande partie. En ce qui concerne les revenus familiaux, Beach et Slotsve arrivent à la conclusion que la polarisation n'a que légèrement augmenté. De plus, selon ces auteurs, si on tient compte des effets cycliques de l'économie, il n'y a pas eu d'accroissement de la polarisation des revenus au Canada.

Les tendances actuelles concernant le chômage et les changements structurels laissent suggérer que les inégalités actuelles se maintiendront et peut-être même s'accroîtront pendant quelque temps. De plus, le désengagement actuel de l'État de plusieurs programmes sociaux pour assainir les finances publiques pourrait accroître les écarts de revenus dans les quelques prochaines années. Par ailleurs, à plus long terme, dans la mesure où il pourrait y avoir stabilisation des forces qui causent l'inégalité, il est possible d'envisager que les choses s'amélioreront. Si les gouvernements réussissent à assainir leurs finances, ils pourront éventuellement retourner une partie des gains obtenus dans les programmes sociaux.

V – Perspective pour le prochain siècle

On a discuté dans les sections précédentes de quatre transformations importantes qui ont affecté le marché du travail du Canada et des autres pays industrialisés dans les dernières décennies et qui continueront à le faire dans le prochain siècle. Ce sont les changements démographiques, l'évolution de la structure sectorielle de l'emploi, la hausse du chômage et l'accroissement des inégalités. Ces changements sont complexes et la discussion de ce texte n'a fait que les résumer, sans prétendre en analyser toutes les causes. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas toutes connues et il existe beaucoup de controverses sur les approches de solutions aux problèmes. Essayer de prédire l'avenir n'est donc pas une tâche facile.

Parmi les quatre types de changements mentionnés, il y en a cependant un pour lequel on peut faire des prédictions plus précises que pour les autres. Il s'agit de l'évolution de la démographie. En effet, on connaît assez bien ce que sera la composition par âges de la population canadienne dans les vingt ou trente prochaines années. La composition par âges ne prédit évidemment pas tout, mais elle explique quand même beaucoup (peut-être plus qu'on ne le croit habituellement¹²) et on peut extrapoler certaines de ses conséquences sur d'autres composantes du marché du travail.

On a noté qu'il y avait actuellement une tendance vers la diminution de l'âge à la retraite. Si la retraite anticipée est si populaire présentement, c'est

12. Un livre populaire récent de David K. Forer, *Boom, Bust & Echo: How to Profit From the Coming Demographic Shift*, Toronto, McFarlane, Walter and Ross, 1996, fait valoir la thèse qu'un très grand nombre de phénomènes économiques actuels sont expliqués par la démographie. Selon l'auteur, cette dernière explique environ « deux tiers de tout ».

qu'elle profite à plusieurs¹³. Il y a d'abord les travailleurs âgés eux-mêmes qui ont la possibilité de prendre leur retraite tout en jouissant d'un bon revenu. Les travailleurs plus jeunes, de même que les femmes, voient en la retraite anticipée des plus âgés une façon d'accéder à des postes qui leur auraient été difficilement accessibles autrement. Les employeurs utilisent souvent la retraite anticipée du personnel plus âgé pour réduire leurs effectifs sans avoir à congédier un trop grand nombre de leurs salariés. Enfin, les syndicats peuvent y voir un objet de négociation de meilleurs avantages sociaux pour leurs membres.

Il est clair que les conditions seront différentes dans l'avenir. À cause du nombre grandissant de personnes âgées, il y aura moins de fonds pour les retraites et plusieurs travailleurs seront probablement obligés de rester actifs pendant plus longtemps, cela d'autant plus qu'ils n'auront pas eu au cours de leur vie des emplois aussi stables que ceux des travailleurs âgés d'aujourd'hui. Comment cela affectera-t-il le reste du marché du travail? Si les changements structurels continuent à se faire à la même vitesse qu'aujourd'hui, cela pourra causer un grave problème, car il ne sera plus possible d'y faire face en recourant aux retraites; il faudra carrément congédier des travailleurs.

Par ailleurs, certains facteurs pourraient permettre d'être plus optimistes, du moins en ce qui concerne les générations futures. Nous étudierons les trois qui nous semblent importants. Deux d'entre eux concernent la démographie et sont donc assez facilement prévisibles. Il est plus difficile de dire ce qui va se produire par rapport au troisième facteur.

Premièrement, il y aura moins de jeunes qui se joindront à chaque année au marché du travail, et le taux d'activité des femmes n'augmentera pas aussi vite qu'il ne l'a fait dans le passé. Le marché du travail sera donc moins encombré. Les nouveaux arrivants étant moins nombreux, il devrait leur être plus facile de s'y intégrer.

Deuxièmement, la société devra faire vivre un nombre grandissant de personnes âgées qui ne travailleront pas. On connaît les coûts, notamment dans les domaines des services sociaux et des soins de santé, que cela comporte. Selon les projections démographiques qui ont mis l'accent sur l'évolution des rapports de dépendances, il y aura une augmentation considérable du fardeau que les personnes en âge de travailler devront porter. On a souvent tendance à voir ces changements de façon négative, or, il existe aussi un aspect positif à tout cela. Dans la mesure où le problème actuel des jeunes en est un de chômage, le vieillissement démographique pourra comporter certains avantages pour les générations futures. Suite aux besoins immenses et au faible nombre de personnes capables de les combler, il devrait y avoir de l'emploi pour les jeunes qui se joindront au marché du travail. Il serait dommage que les circonstances soient telles qu'il y ait en même temps des besoins non

13. Gilles GRENIER, « Les travailleurs âgés dans une société vieillissante: tendances, théories et politiques », Ottawa, Santé et Bien-être Canada, 1989, pp. 31-32.

satisfaits et de nombreuses personnes en chômage. Cela est possible ; on l'a vu entre autres durant la Grande Dépression.

Troisièmement, même si les changements structurels qui se sont produits sont irréversibles (on ne retournera pas aux anciennes technologies), le *rythme* auquel ceux-ci auront lieu pourrait diminuer dans l'avenir. Certaines transformations, notamment celles reliées à la technologie et à la mondialisation des échanges commerciaux, se sont produites très rapidement dans les dernières années. Dans la mesure où les choses pourraient se stabiliser, les gens vont s'adapter à leurs nouvelles conditions. Le marché du travail de demain, quoique très différent de celui d'aujourd'hui, pourrait donc être caractérisé par une plus grande stabilité. Évidemment, il peut toujours survenir d'autres types de bouleversements qu'il est impossible de prévoir aujourd'hui.

Il reste quand même qu'à travers tout ce processus les diverses générations de travailleurs ne seront pas toutes traitées également. La génération des jeunes qui ont présentement de la difficulté à trouver un emploi, de même que celle des personnes d'âge moyen qui perdent le leur en raison des changements structurels, seront les personnes âgées de demain dont les ressources ne seront probablement pas suffisantes pour jouir d'une retraite dorée. Celles-ci devront donc continuer à travailler plus longtemps, si elles le peuvent, ou elles devront vivre dans un état précaire. Cette génération aura donc eu à faire face à des difficultés durant toute sa vie. Par contre, la génération qui l'a précédée (les travailleurs âgés d'aujourd'hui) et celle qui la suivra (les jeunes travailleurs de demain) seront dans des positions plus avantageuses.